

LES ENDIVIERS DU CAMBRESIS

Sociologue. Université de Lille I

par M. Fourdrignier, CRAM-CLERSE-LA CNRS 345.

L'endive fait plus recette que l'endivier. Si l'on prend comme exemple le titre des articles publiés sur le sujet, «l'offensive de l'endive», «l'endive française : une reconversion réussie», «l'endive dans la région du Nord» (1) on constate ce fait. Cela rejoint une constatation faite par ailleurs sur la marchandisation de l'agriculture. On insiste sur le «pétrole vert», sur le développement des exportations... le producteur lui-même est souvent laissé de côté. Dans cette optique, que 10 agriculteurs produisent 100 t d'un produit donné ou qu'un seul produise 1 000 t cela revient au même, on a produit 1 000 t ; et si l'on pousse un peu plus loin, mais l'on ne peut pas le dire trop ouvertement, il vaut mieux un producteur que dix, les coûts de production seront plus bas.

Dans cet article, nous prenons le problème dans l'autre sens et nous partons des producteurs, en nous posant d'abord la question : qui sont-ils, à partir d'un certain nombre de caractéristiques ; ensuite nous essaierons de voir quelles peuvent être les conséquences des évolutions techniques en cours dans le cas de l'endive sur les producteurs eux-mêmes.

Avant d'aborder ces deux points, précisons bien que nous ne prenons pas ici une position passiviste, nous renvoyons dos à dos les deux types de chantage : le chantage au commerce extérieur, du genre, «organiser la mise en marché de l'endive ou... laisser la place aux autres», comme le chantage à l'emploi, qui consisterait à dire il faut arrêter le progrès pour garder des emplois.

Nous nous proposons simplement de dire dans un cas précis qui sont les producteurs et au-delà, de dire s'il y a plusieurs types de producteurs et d'entrevoir s'ils ont ou non les mêmes intérêts.

I - Les producteurs : qui sont-ils ?

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes livrés à l'analyse secondaire d'une enquête menée dans le Cambresis (2).

Celle-ci avait porté sur 312 exploitations dans 12 communes tirées au hasard dans le canton de Marcoing (Nord). Ce canton passe pour l'un des plus endiviers de la région ; il est donc tout à fait intéressant d'étudier la situation des endiviers dans cette région. Pour pallier l'aspect limité de notre enquête, nous utiliserons également les résultats d'une analyse menée dans le cadre d'un Contrat d'aménagement (3).

Dans l'enquête citée, nous avons utilisé les données brutes sur les exploitations (S.A.U., part des différentes cultures, double activité...) pour caractériser les exploitations dont les enfants étaient

issus. Nous pouvons donc à partir de là caractériser les endiviers.

Sur l'ensemble des exploitations, 215 cultivent des endives en 1980, soit 68,9 % ou plus de deux exploitations sur trois. En surface, l'importance est beaucoup moins grande : 5,2 % de l'ensemble de la S.A.U. En croisant les deux données, surface consacrée à l'endive et surface totale, on obtient les résultats du tableau I.

A partir du taux d'endiviers (est considéré comme endivier, dans un premier temps celui qui cultive de l'endive, indépendamment de la part de cette culture dans l'ensemble) dans chaque tranche de surface, on constate que dans les exploitations de plus de 50 ha, on a tendance à faire moins d'endives (en taux et non pas en surface) que dans la moyenne des exploitations ; dans les exploitations de moins de 30 ha, on a tendance à faire plus d'endives que dans la moyenne. Le cas des exploitations de 5 à 10 ha est à considérer avec circonspection vu la faiblesse de l'effectif. Globalement, on peut dire que la distribution des non-endiviers selon la taille est significativement différente de la distribution des endiviers.

On ne peut cependant en rester là, tous les endiviers ne sont pas les mêmes et sous ces chiffres se cachent des disparités importantes. Pour mettre en évidence ces disparités, nous utilisons deux critères de nature différente mais qui recouvrent une certaine réalité ; d'un côté nous avons les agriculteurs qui font des endives avec une salle de forçage, de l'autre nous avons les agriculteurs qui font de l'endive leur culture principale, voire unique ; nous avons utilisé pour cela la coupure 60 % au moins de la SAU cultivée en endives :

- 12 % des endiviers appartiennent au premier type (exploitants ayant une salle de forçage).
- 21 % des endiviers appartiennent au troisième type (exploitants dont l'endive est la culture principale).
- 67 % des endiviers appartiennent au deuxième type (autres exploitations).

Si l'on s'intéresse maintenant à la surface cultivée en endives, on constate qu'un tiers des endiviers cultive moins de 1 ha et plus de la moitié cultive moins de 2 ha (cf. tableau 2). En 1973, pour le Cambresis, on donnait 71 % des producteurs qui faisaient moins de 2 ha et 24 % qui faisaient de 2 à 5 ha. Donc 5 % en cultivaient plus de 5 ha. En 1980, si l'on compare ces deux répartitions, on a une augmentation des «gros producteurs».

Si l'on raisonne en termes de surface moyenne par producteur on atteint 2,21 ha contre 1,59 ha en 1972-1973 (4)

Selon le type d'exploitation, il y a un rapport de un à six entre les surfaces cultivées : type 1 : 6,05 ha ; type 2 : 1,94 ha et type 3 : 1,05 ha.

Si l'on continue l'exploration différenciée des endiviers, en introduisant la SAU, on obtient les résultats exprimés dans le tableau 3.

Les exploitants dont la culture principale est l'endive (type 3) sont de très petits exploitants ; tous ont moins de 5 ha et 85 % ont moins de 2 ha. La seule exception est une exploitation qui s'est spécialisée dans l'endive en installant une salle de forçage.

Les exploitants qui ont une salle de forçage semblent ne pas constituer une population homogène : on a tout d'abord des exploitants moyens, qui par manque de surface se spécialisent en investissant dans une salle de forçage ; mais on peut investir à « l'économie », en utilisant de vieux bâtiments, en limitant la main d'oeuvre salariée... on a ensuite de gros exploitants qui investissent dans cette production, utilisent beaucoup de main d'oeuvre salariée jusqu'à 10 salariés pendant 6 mois).

Si l'on raisonne en superficie moyenne par type d'exploitation, on passe de 55,4 ha pour le type 1, à 26,9 ha pour le type 2 et 1, 12 ha pour le type 3.

Mais raisonner en terme de surface uniquement ne suffit pas, il faut aussi s'intéresser à la présence, ou à l'absence, d'une activité extérieure du Chef d'exploitation (tableau 4)

Première constatation, la double activité n'est pas plus forte chez les endiviers que chez les non-endiviers, au contraire ; on aurait pu s'attendre à un phénomène inverse. C'est ce qui se passe pour les ouvriers ; quand les ouvriers ont une activité agricole dans plus de quatre cas sur cinq, ils font des endives. On peut expliquer cela par quelques raisons : cela ne nécessite pas une grande surface et peut ne pas nécessiter de gros investissements ; c'est donc une activité « sur mesure » pour les ouvriers, qui pour beaucoup font les postes dans la région. Mais cela ne va pas sans poser de problèmes : il faut trouver de la terre ; dans bien des cas la terre est en sous-location ; un cultivateur prête à l'année quelques dizaines d'ares, bien souvent, il laboure le champ lui-même. D'un an sur l'autre, l'ouvrier n'est pas sûr de récupérer un champ. La location était en 1980 de 4 000 F minimum à l'hectare. A l'inverse, on peut analyser la sous-représentation des retraités agricoles chez les endiviers de la même manière. Ceux-ci préfèrent une culture nécessitant moins de travail ; et surtout ils ne disposent plus de main d'oeuvre familiale ; au contraire ce sont bien souvent eux qui constitueront la main d'oeuvre, dans les autres exploitations, pour l'épluchage par exemple.

Complétons par le tableau croisant l'activité et la surface cultivée en endives (tableau 5). Suite à ce que l'on vient de voir on retrouve une présence massive des ouvriers dans les exploitations de type 3. Mais autre phénomène intéressant, près d'un exploitant sur trois de ce type est sans activité extérieure. Ils ont tous moins de 5 ha de SAU.

Le dernier point que l'on peut aborder dans la caractérisation des producteurs est celui de l'emploi, ou plutôt du travail. Tous les producteurs, à surface égale, n'ont pas le même type de travail, ni la même quantité : les uns travaillent dans des salles, les autres travaillent à l'extérieur dans des conditions précaires ; les uns conditionnent eux-mêmes les endives, les autres font appel à un centre de conditionnement. De plus les uns et les autres ne feront pas appel au même type de main d'oeuvre : les uns utiliseront de la main d'oeuvre salariée, les autres de la main d'oeuvre familiale. On prend ici les deux cas extrêmes ; plus souvent on aura des cas intermédiaires par exemple recours à de la main d'oeuvre immigrée espagnole ou alors recours au « coup de main » des voisins et surtout

des voisins pour l'épluchage. On est là dans une zone floue, ce n'est plus du travail salarié, ce n'est pas de la main d'oeuvre familiale (5).

Le problème du travail pour la production d'endives est complexe ; c'est encore pire lorsque l'on veut mesurer ce travail. Le travail salarié se mesure assez facilement, les agriculteurs savent, à peu près, le nombre de jours de travail fourni par les salariés sur l'exploitation. Mais pour le reste on n'en sait rien. C'est un travail qui relève d'une autre logique. Pour le travail familial ou le coup de main, il n'y a pas de rémunération au temps passé ou en rapport direct avec le service rendu.

Bien souvent cet aspect est oublié dans les analyses économiques. On ne prend en compte que ce qui est mesurable. De ce fait, on dit « les investissements sont créateurs d'emplois ». Certes, mais l'on passe d'une logique à une autre, d'une logique de la petite production familiale à une logique de la petite production industrielle.

A partir de notre enquête, on peut dire que plus des deux tiers des producteurs conditionnent eux-mêmes leurs endives ; les taux les plus élevés se trouvent chez les exploitants des types 1 et 3 (plus de 75 %). On peut avoir également un ordre de grandeur du travail salarié (6) (tableau 6).

Comme on pouvait s'y attendre, ce critère est le plus discriminant ; on passe de 3,8 % de non recours au travail salarié dans le type 1 à 59,7 % dans le type 2 et à 89,1 % dans le type 3. A l'inverse, si l'on prend les « gros consommateurs de main d'oeuvre salariée », plus de 300 jours, on a respectivement 57,6 %, 6,9 % et 2,2 % pour les trois types.

II - L'évolution technique et les producteurs

Ce portrait des producteurs étant dressé, il nous faut essayer d'introduire dans l'analyse un aspect plus dynamique et d'entrevoir les évolutions en cours.

Implantés dans le Nord à la fin de la première guerre mondiale, la culture de l'endive ne s'y est réellement développée qu'à partir de 1950. En 15 ans, l'endive prenait la première place, en superficie et en valeur de la production légumière régionale. Florissante pendant les années soixante, la production avait brusquement chuté entre 1970 et 1978, on était passé de 200 000 T à 120 000 T. Depuis 1978, il semble que le processus se soit inversé, la découverte d'une nouvelle technique de forçage n'est pas étrangère, loin de là, à ce redressement. Un autre point, beaucoup moins souvent évoqué, est la restructuration que cela va entraîner autrement dit, à terme, la disparition de nombreuses petites exploitations qui vivaient de cette production. Longtemps l'endive fut considérée en France comme une culture d'appoint. Elle était cultivée sur de petites surfaces et procurait du travail à la main d'oeuvre familiale disponible au printemps et à l'hiver ; les producteurs étaient des petits agriculteurs mais aussi des ouvriers agricoles, des ouvriers d'usine... L'un des avantages de la culture de l'endive, qui explique son succès dans les petites exploitations familiales, est que les gros investissements en matériel peuvent être remplacés par le travail manuel. Mais depuis quelques années, la culture de l'endive a évolué avec l'introduction des salles de forçage.

Quelles sont les conséquences de ce changement ? Une étude récente indique que si en 1970 l'endive était souvent cultivée par de petits endiviers salariés de l'industrie, à l'heure actuelle la

production change de main au profit des endiviers spécialisés et des exploitants agricoles. Cette évolution explique sans doute le faible taux de pluriactivité (7). C'est déjà ce que l'on avait remarqué à propos de la double activité. Ces endiviers sont les plus exposés et seront les premiers à disparaître.

Parallèlement on observe une entrée en force des exploitants ayant une surface importante, plus de 50 ha, qui ont les moyens d'investir et construisent des salles. Leur importance va croissante.

Leur part dans la population des endiviers était de 13 %, en considérant l'ensemble des endiviers. Leur part en surface est beaucoup plus grande. Les endiviers du type I cultivent 32,4 % de la surface totale consacrée aux endives. Cette part ira en augmentant. Si l'on s'intéresse maintenant à la commercialisation, on s'aperçoit qu'en 1978-1979 42 % des endiviers du Nord commercialisaient leur production par l'intermédiaire d'un groupement de producteurs. Il s'agit essentiellement de ceux cultivant plus de 2 ha (46 %) et surtout de ceux possédant une salle de forçage (70 %).

On s'oriente donc vers une rationalisation de la production, un système de prévision... ce qui correspond à une « industrialisation » de la production et l'on retombe là sur ce que l'on notait plus haut sur les deux logiques de production. Cette logique est dominante et elle tend à marginaliser la seconde logique ; il semble que l'on puisse analyser de cette manière les oppositions à l'extension des règles lors de l'enquête publique.

D'un point de vue général quelles peuvent être les conséquences d'un tel changement sur une région ? Le document cité sur le Cambrésis insistait sur l'importance des petites exploitations agricoles dues à la production endivière. Et l'un des objectifs était : « le maintien du nombre d'exploitations agricoles à son niveau actuel est essentiel et pourra se faire grâce au développement des productions légumières intensives ».

L'objectif en soi est louable, et politiquement le seul tenable, mais est-ce que l'évolution en cours ne va pas à l'encontre de cet objectif ? Développer les productions légumières intensives, oui, mais quant au maintien des petites exploitations qui font de l'endive, c'est beaucoup moins évident ; celles-ci devront se spécialiser et investir ; en auront-elles les moyens ? Tout le problème est là.

NOTES

(1) Les titres cités sont extraits respectivement de : Le Monde Dimanche, 19 décembre 1982, Bulletin d'information de la Mutualité Agricole, avril 1981, n° 322 ; J. Vaudois, HOMMES ET TERRES DU NORD, 1975-1, pp. 29, 78 ; citons une exception : les nouveaux endiviers du Pévèle, Agri Sept. 25 mars 1983.

(2) Les principaux résultats de cette enquête ont été présentés dans cette revue : « Le devenir des enfants d'agriculteurs dans le Cambrésis », H.T.N. 1982-1 pp. 78-80.

(3) Comité d'Aménagement Rural de l'Ouest Cambrésis. Contrat Régionalisé d'Aménagement Rural. Document d'analyse, février 1981. DDA du Nord. Nous remercions Jeanne Diverrez de nous avoir permis d'utiliser ce document.

(4) Ces chiffres sont à prendre avec précaution, ce sont des ordres de grandeur. Le chiffre de 1973 prenait une catégorie bien précise de producteurs : ceux qui sont réunis dans la société du marché des endives de Cambrai, cité par J. Vaudois, réf. citée.

Au delà de la comparaison se pose toujours le problème de la sous-déclaration des surfaces pour des raisons fiscales. Nous n'avons bien sûr, aucun moyen de donner des indications sur cette sous-déclaration (ou prétendue telle).

(5) Sur ces problèmes de frontières entre travail salarié déclaré et travail familial, nous renvoyons à une recherche qui portait sur ce que l'on appelle l'économie informelle. Voir article dans ce numéro : Vivre à la campagne ou vivre au village. Voir aussi : D. Cornuel, B. Duriez, M. Fourdrignier « Logique économique ou logique symbolique des échanges informels : les échanges dans un village péri-urbain ». In travail noir, productions domestiques et entraide. Cahiers de l'Observation du Changement Social, vol XVII, Ed. du CNRS, 1982, pp. 175-262.

(6) La limite de l'utilisation de cette donnée est que l'on prend là le travail salarié pour l'ensemble de l'exploitation ; mais bien souvent l'endive est la seule production qui réclame un tel travail ; la seule production concurrente est la pomme de terre, avec là aussi des travaux de conditionnement dans certaines exploitations.

(7) Etude de l'AREEAR Nord-Pas-de-Calais. Etude de la production endivière dans le Nord, 1979. Cette étude est citée dans le document du CRAR (3).

EXPLOITATIONS SELON LA S.A.U. ET LA CULTURE DE L'ENDIVE

TABEAU 1

| | Endiviers 1 | Non-endiviers 2 | Total 3 | 1/3 4 |
|----------------|----------------|--------------------|------------|----------|
| Moins de 1 ha | 29 | 7 | 36 | 80,6 |
| De 1 à 5 ha | 28 | 9 | 37 | 75,7 |
| De 5 à 10 ha | 8 | 8 | 16 | 50,0 |
| De 10 à 20 ha | 38 | 13 | 51 | 74,5 |
| De 20 à 30 ha | 43 | 11 | 54 | 79,6 |
| De 30 à 50 ha | 42 | 19 | 61 | 68,8 |
| De 50 à 80 ha | 19 | 14 | 33 | 57,6 |
| De 80 à 150 ha | 8 | 12 | 20 | 40,0 |
| Plus de 150 ha | 0 | 4 | 4 | 0,0 |
| | 215 | 97 | 312 | 68,9 |

LES DIFFERENTS TYPES D'ENDIVIERS
SELON LA SURFACE CONSACREE A L'ENDIVE

TABEAU 2

| | (1) | (2) | (3) | Total | % |
|---------------|-----|-----|-----|-------|-------|
| Moins de 1 ha | 0 | 44 | 29 | 73 | 33,8 |
| De 1 à 2 ha | 0 | 43 | 10 | 53 | 24,5 |
| De 2 à 5 ha | 9 | 52 | 6 | 67 | 31,0 |
| De 5 à 10 ha | 15 | 3 | 1 | 19 | 8,8 |
| Plus de 10 ha | 2 | 2 | 0 | 4 | 1,9 |
| | 26 | 144 | 46 | 216 | 100,0 |

(1) Exploitants ayant une salle de forçage

(2) Autres exploitants

(3) Exploitants dont l'endive est la culture principale

LES DIFFERENTS TYPES D'ENDIVIERIERS SELON
L'ACTIVITE EXTERIEURE

TABLEAU 5

| | (1) | (2) | (3) | Total |
|---------------------|-----|-----|-----|-------|
| Salariés agricoles | 0 | 2 | 5 | 7 |
| Activité agricole | 1 | 5 | 0 | 6 |
| Retraité agricole | 0 | 7 | 2 | 9 |
| Ouvrier | 0 | 7 | 19 | 26 |
| Divers | 1 | 9 | 3 | 13 |
| Inactifs | 0 | 2 | 4 | 6 |
| Sans autre activité | 24 | 112 | 13 | 149 |
| | 26 | 144 | 46 | 216 |

Note : dans les tableaux 4 et 5 "activité agricole" correspond à une activité agricole hors de l'exploitation ; cela peut être une ETA (entreprise de travaux agricoles) ou alors une activité sur une autre exploitation.

Dans les tableaux des différents types d'endivieriers le total est de 216 car il y a un double compte, une exploitation est à la fois du type I et du type 3.

LES DIFFERENTS TYPES D'ENDIVIERIERS SELON LA S.A.U.

TABLEAU 3

| | (1) | (2) | (3) | Total |
|----------------|-----|-----|-----|-------|
| Moins de 1 ha | 0 | 0 | 29 | 29 |
| De 1 à 5 ha | 0 | 12 | 16 | 28 |
| De 5 à 10 ha | 0 | 8 | 0 | 8 |
| De 10 à 20 ha | 3 | 35 | 1 | 39 |
| De 20 à 30 ha | 4 | 39 | 0 | 43 |
| De 30 à 50 ha | 5 | 37 | 0 | 42 |
| De 50 à 80 ha | 9 | 10 | 0 | 19 |
| De 80 à 150 ha | 5 | 3 | 0 | 8 |
| | 26 | 144 | 46 | 216 |

EXPLOITATIONS SELON L'ACTIVITE EXTERIEURE
DU CHEF ET LA CULTURE DE L'ENDIVE

TABLEAU 4

| | ENDIVIERIERS | NON-ENDIVIERIERS | TOTAL |
|---------------------|--------------|------------------|-------|
| Salariés agricoles | 7 | 2 | 9 |
| Activité agricole | 6 | 3 | 9 |
| Retraité agricole | 9 | 12 | 21 |
| Ouvrier | 26 | 5 | 31 |
| Divers | 13 | 11 | 24 |
| Inactifs | 6 | 1 | 7 |
| Sans autre activité | 148 | 63 | 211 |
| | 215 | 97 | 312 |

LES DIFFERENTS TYPES D'ENDIVIERIERS SELON
LE TRAVAIL SALARIE UTILISE (EN JOURS).

TABLEAU 6

| | (1) | (2) | (3) | Total |
|-------------------|-----|-----|-----|-------|
| Aucun | 1 | 86 | 41 | 128 |
| De 1 à 20 jours | 1 | 15 | 2 | 18 |
| De 30 à 299 jours | 9 | 33 | 2 | 44 |
| Plus de 300 jours | 15 | 10 | 1 | 26 |
| | 26 | 144 | 46 | 216 |